



JEAN-LUC CRUCKE
MINISTRE DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

ELIO DI RUPO
MINISTRE-PRESIDENT

G O U V E R N E M E N T W A L L O N

Monsieur Thomas LEFEBVRE
Président
Ligue Belge Francophone d'Athlétisme

Objet : Appel à projet – « Ambassadeurs Wallonie Ambitions Or »

Monsieur le Président,

La Wallonie souhaite soutenir les sportifs individuels et les équipes qui œuvrent quotidiennement à son rayonnement grâce à une pratique exemplaire de leur discipline sportive.

Nous vous annonçons dans ce cadre le **lancement de l'appel à projets « Ambassadeurs Wallonie Ambitions Or »**.

Celui-ci s'adresse, tant aux sportifs individuels, qu'aux équipes, pouvant attester d'un parcours remarquable ou atypique, afin qu'ils se positionnent en tant qu'ambassadeurs de la Wallonie et du projet « Wallonie Ambitions Or », tout en participant à la promotion des infrastructures sportives régionales. Il sera reconduit chaque année jusqu'en 2024.

Les candidatures devront être introduites par les clubs, pour le compte des sportifs identifiés par leurs soins, via le formulaire en annexe. Celui-ci sera disponible également sur le site internet d'Infrasports :

<https://infrastructures.wallonie.be/entreprises--non-marchand/subsides/infrasports.html>

Un comité d'experts, piloté par Jean-Michel Saive, sera chargé d'analyser les différentes candidatures et de soumettre des propositions de lauréats.

La sélection des candidats (sportifs individuels ou équipes) sera effectuée sur base d'un dossier motivé mettant en avant, sans que cela ne soit exhaustif, les aspects suivants :

- Les résultats probants au niveau national ou international ;
- Les liens forts, avec un ou des lieux d'entraînements en Wallonie ;

- Une discipline nouvelle, originale ou peu médiatisée ;
- Un parcours de vie ou personnalité remarquable (ex : sportif ayant surmonté des obstacles personnels ou professionnels, auto-financement, ...) ;
- L'implication dans la promotion de la discipline sportive concernée au niveau wallon, national et/ou international ;
- Un projet de budget exposant les besoins des candidats et déterminant l'affectation de la subvention sollicitée en leur faveur.

Le montant du soutien sera proposé par le comité d'experts sur base du dossier de candidature ainsi que le projet d'affectation de la subvention. Les montants seront plafonnés à 10.000 € pour les sportifs individuels et à 15.000 € pour les équipes.

En contrepartie, les nouveaux ambassadeurs devront s'engager à promouvoir les infrastructures sportives wallonnes au travers d'un certain nombre d'actions.

Pouvons-nous vous demander de diffuser les ambitions de la Wallonie en faisant connaître cet appel à projets auprès de l'ensemble de vos clubs sportifs ?

Nous attirons l'attention de ceux-ci sur le fait que les candidatures doivent être transmises pour le 25 juin 2021 au plus tard, exclusivement par mail à l'adresse suivante : WAO.ambassadeurs@gov.wallonie.be, sous peine de non-recevabilité.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos considérations distinguées.

Jean-Luc CRUCKE



Ministre des Infrastructures sportives

Elio DI RUPO



Ministre-Président